

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
1er mars 2001
Français
Original: arabe

Assemblée générale
Cinquante-cinquième session
Point 40 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

**Lettre datée du 1er mars 2001, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à mes lettres précédentes, j'ai l'honneur de porter à votre attention une nouvelle série de violations et d'agressions commises par Israël contre le Liban entre le 16 et le 28 février 2001, en vous rappelant que le Liban considère que ces incidents s'inscrivent dans le prolongement de l'agression israélienne contre son peuple et son territoire.

16 février 2001

À 12 h 20, les forces israéliennes postées à l'intérieur des fermes de Chabaa' occupées, ont tiré plusieurs obus de mortier de différents calibres et des obus de canon en direction des localités de Kafr Chouba, Al Madjidiya, Al-Mari, Al Wazani, Al Omra, Aïn Arab et de la zone de Roubaa Al Taben, près de Kafr Chouba. Elles ont également tiré plusieurs obus fumigènes qui sont tombés sur la route reliant les villages d'Al Mari et d'Al Madjidiya. Par ailleurs, deux hélicoptères israéliens ont survolé les fermes de Chabaa' occupées.

17 février 2001

À 20 h 35, un hélicoptère israélien a tiré trois fusées éclairantes en mer face au village de Adouan.

20 février 2001

Dans la nuit du 19 au 20 février 2001, les forces israéliennes ont installé une caméra de surveillance au poste d'observation de Hadidi, sur la frontière libano-israélienne, entre les villages de Kafr Kila et d'Al Adida, au niveau du carrefour de Nabi Ouaidha. Il y a lieu de rappeler qu'elles avaient déjà installé deux caméras au même endroit le 14 février 2001.

21 février 2001

Entre 9 h 20 et 10 h 50, des avions de combat israéliens se dirigeant vers le nord, ont survolé à haute altitude les zones de Tibnin, Bint Jabil, Saïda et Al Dammour.

Entre 8 h 10 et 8 h 20, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude les zones de Sour et Naqoura ainsi que la zone située autour du village de Ramya et le secteur ouest.

À 5 h 30, une vedette de la marine de guerre israélienne a tiré des fusées éclairantes et des rafales d'armes automatiques de calibre moyen près des eaux territoriales libanaises face à Naqoura.

24 février 2001

Entre 22 h 10 et 22 h 30, les forces israéliennes ont balayé par des tirs d'armes automatiques de calibre moyen les alentours de leurs positions sur la colline de Ramita (dans la zone des fermes de Chabaa' occupées). Par ailleurs, un hélicoptère israélien a survolé les fermes en question et des tirs de rafales d'armes automatiques de calibre moyen ont été tirés en direction de zones situées entre la ferme de Fachkoul et Al-Abbasiya.

25 février 2001

À 14 h 40, l'armée israélienne a installé des fils électriques sur la ligne de fils de fer barbelés qui séparent le Liban d'Israël au niveau d'Al-Abad.

Entre 9 h 30 et 12 heures, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude des zones du sud et de la Bekaa, le Mont Liban et la région nord en franchissant le mur du son.

26 février 2001

Entre 9 h 30 et 10 h 30, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude la zone du sud et les fermes de Chabaa' occupées.

27 février 2001

Entre 13 h 45 et 13 h 50, les forces israéliennes stationnées dans la ferme de Fachkoul (dans la zone occupée de Chabaa') ont tiré plusieurs rafales d'armes automatiques de calibre moyen autour de leurs positions.

Entre 8 heures et 15 heures, l'armée israélienne a entrepris des travaux de fouilles à l'aide de trois pelles mécaniques de type « Poclain » sur la colline de Ramita, dans la zone des fermes de Chabaa' occupées, au niveau de la frontière libano-syrienne.

28 février 2001

Entre 9 h 30 et 11 h 20, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude les zones du sud et le Mont Liban.

À partir de 11 h 30, les forces israéliennes ont entrepris des fouilles avec une pelle mécanique de type « Poclain » à l'est du village d'Al Ghajar, au niveau de la Ligne bleue. Elles ont également entrepris d'autres fouilles à l'aide d'une autre pelle

mécanique à l'intérieur de leurs positions à Rouissat Al Alem (dans la zone des fermes de Chabaa' occupées) ainsi que sur la route reliant les positions israéliennes à la ferme de Fachkoul. Par ailleurs, un pylône d'une hauteur d'environ 20 mètres a été érigé au niveau des positions des forces d'occupation sur la colline de Ramita où des cubes de béton ont également été installés autour des positions.

Entre 13 h 5 et 13 h 40, des avions de combat israéliens ont survolé à haute altitude la zone de Naqoura.

Entre 12 h 15 et 13 heures, les forces israéliennes ont organisé une patrouille motorisée entre Al-Abassiya et la ferme de Fachkoul (dans la zone des fermes de Chabaa' occupées).

Cette nouvelle série d'attaques constitue, à l'évidence, comme toutes celles qui l'ont précédée, une violation de la résolution 425 (1978) du Conseil de sécurité, une atteinte à la souveraineté du Liban et une menace pour la stabilité dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 40 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sélim **Tadmoury**